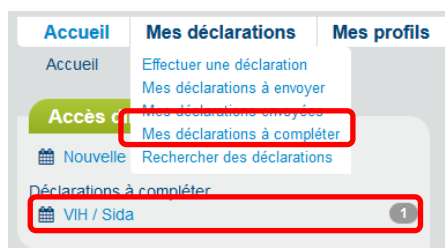


Répondre à une demande de complément VIH/sida dans e-DO

Une demande de complément est adressée à un clinicien ou à un biologiste (et ses personnes autorisées) ayant envoyé une déclaration VIH/sida, si la personne traitant cette déclaration à Santé publique France estime qu'il y a un doute ou qu'il manque des données importantes dans cette déclaration.

Si vous avez des demandes de compléments, vous pouvez y accéder à partir du lien « Mes déclarations à compléter » du menu « Mes déclarations ». Un bloc « Déclarations à compléter » apparaît également sur la page d'accueil si vous avez des déclarations à compléter.



Pour modifier votre déclaration, vous devez :

- Sélectionner la déclaration à compléter (en cliquant sur son code d'anonymat)

Liste des déclarations à compléter

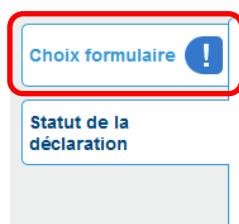
Domaine

Un élément trouvé.

Code d'anonymat	Date de diagnostic du VIH	Date de diagnostic du sida	Sexe	Année de naissance	Type de déclaration	Créée par	Etat Declarant	Date de l'etat
XJZP VNPV EQXS UROC		01/2014	Homme	1982	Complément	Paul Lalanne	A compléter	04/03/2015

Un élément trouvé. Export: CSV

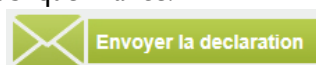
- Naviguer dans l'assistant de déclaration pour afficher l'étape contenant un message de demande de complément, signalé par un logo « point d'exclamation » sur fond bleu :



- Puis cliquer sur « Modifier » et renseigner autant que possible les informations demandées.



- Une fois la déclaration complétée, cliquez sur « Envoyer la déclaration », sur le dernier onglet, pour l'adresser à Santé publique France.



- ★ Le message de demande de complément reste visible dans la déclaration après sa modification.